

# Le Certificat de Formation à la Gestion Associative (CFGA)

## CONTEXTE

Le CFGA a été institué par décret en octobre 2008 par le Ministère en charge de la Vie associative. Composé de **10 modules** abordant les fondamentaux de la gestion associative et vise à faciliter l'immersion dans le monde associatif et la prise de poste à responsabilités.

Il est composé d'une partie dite « théorique » de 30h et d'une mise en pratique de 20 jours / 120 heures qui se déroule normalement sur 6 mois et est clôturé par une journée de restitution.

Il est possible de le faire valoir au titre de la Validation des acquis de l'expérience (VAE).

## PROGRAMME de la session « Automne 2021 »

En raison du contexte sanitaire, les **10 modules de la partie théorique** se dérouleront

- pour 2 jours dans nos locaux du Parc Kennedy à Nîmes
- et les 3 autres jours en distanciel les jeudi matins et vendredis après-midi.

### Sur Nîmes, jeudi 4 novembre 2021 – 9h30/17h

**M1** - Présentation CFGA + Acteurs et partenaires du monde associatif

**M2** - Gouvernance associative : statutaire, rôle et responsabilités dirigeants

### A distance (outil zoom pro)

**M3** - Définir, mettre en œuvre, faire connaître et évaluer un projet - Jeudi 18 novembre - 9h30/12h30

**M4** - Panorama des financements associatifs - Vendredi 19 novembre - 14h/17h

**M5** - Principes de base de la comptabilité associative - Jeudi 25 novembre - 9h30/12h30

**M6** - Monter un dossier de financement - Vendredi 26 novembre – 14h/17h

### Sur Nîmes, jeudi 2 décembre 2021 – 9h30/17h

**M7** - Mobiliser et gérer des bénévoles

**M8** - Créer et gérer un emploi

### A distance (outil zoom pro)

**M9** - Développer ses ressources propres en respectant le cadre fiscal - Jeudi 9 décembre - 9h30/12h30

**M10** - Évaluation participative + Préparation de la partie pratique - Vendredi 10 décembre - 14h/17h

**Pas disponible sur une des dates ?** Ne bloquez pas : nous chercherons ensemble une solution !  
Les horaires de début et de fin de journée peuvent également être discutés collectivement.

## **Une partie pratique en 20 jours / 120 heures**

Les connaissances acquises doivent être **mises en pratique**

- pour améliorer la gestion de l'association (entre 10 et 20 "mises en pratique" à réaliser)
- ou pour développer un nouveau projet.

Cette mise en pratique peut se faire **dans l'association** dans lequel le salarié/bénévole est impliqué ou dans **une autre** association. Un **tuteur** doit être désigné dans l'association choisie.

Une **journée de restitution** et d'échanges est organisée dans les 6 mois suivant la fin de la formation théorique pour faire le point et partager les acquis.

Remise du livret CFGA et du certificat en fin de partie pratique.

## **CONDITIONS**

### **Public**

Aucun prérequis en terme de niveau/pratique.

Prise en charge possible par les OPCO pour les salariés.

Possibilité de prise en charge pour les bénévoles de structures adhérentes à Uniformation mais seulement en binôme avec un salarié.

### **Tarifs**

240€ jour x 5 jours ou 40€ x 30h = 1200€ / stagiaire

Le suivi de la partie pratique ainsi que la journée de restitution sont assumés par l'ACEGAA hors coûts de formation.

**N'hésitez pas à nous appeler au 04 66 68 20 27  
ou à nous envoyer un mail à [contact@acegaa.org](mailto:contact@acegaa.org)  
pour plus d'information**